

L'Almeusien

N°38 - DECEMBRE 2001

Edito



A peine passé l'an 2000 et déjà l'année 2002 que l'on peut assurément baptiser l'année de l'EURO.

2001 a été marqué sur le plan communal par le renouvellement de votre confiance en Mars dernier ce dont nous sommes fiers et vous remercions.

Votre choix a permis la poursuite de nos travaux. Des travaux de voirie Rue de Caulmont, de réseaux d'eaux pluviales et usées Rue de la République, Rue Charles de Gaulle au passage à niveau et Rue de Compiègne. Des travaux tous réseaux et voirie à la Fontaine Fréteaux réalisés avec la commune de Rivecourt. La réhabilitation des bâtiments destinés à la 2ème tranche de la Maison des Associations qui devrait être terminée en Mars prochain.

Le lancement des deux lotissements « Le Vallon » et « Le Coteau » achèvera ainsi la zone d'habitation centrale de la vallée de la Bruyère. Cela devrait nous permettre ensuite de stabiliser le nombre d'habitants de notre commune à un niveau raisonnable.

Nous aborderons 2002 avec confiance et l'esprit plein de projets tout en conservant notre objectif de stabilité fiscale maintenue depuis plus de 15 ans.

Le Conseil Municipal, le personnel et les différents acteurs de la vie locale se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne santé et beaucoup d'événements heureux pour cette nouvelle année.

Le Maire
Robert TERNACLE

La Maison des Associations « Une Maison pour Tous »

La deuxième tranche de travaux de la maison des associations devrait s'achever en Mars prochain et donner des possibilités nouvelles.

Cette seconde tranche comportera :

- une salle au rez-de-chaussée pour y transférer la Bibliothèque-Médiathèque actuellement installée dans les locaux de la Mairie,
- une salle au premier étage qui pourrait être équipée sur le plan audio et vidéo, permettant ainsi des réunions à thèmes (cuisine, puériculture, découverte, sport, art, etc...),
- un bureau au premier étage pour l'animatrice sociale et culturelle,
- une salle dans l'ex-grenier au deuxième étage pour des réunions ou divers travaux d'atelier.

Naturellement, il est prévu également des sanitaires distincts de la première partie de la maison des associations ainsi qu'une réserve.

Cette capacité nouvelle vient s'ajouter aux trois salles actuelles comprenant une salle au rez-de-chaussée équipée d'une cuisine, une salle de réunion de 30 à 40 personnes à l'étage et une petite salle d'atelier toujours au premier étage.

Au cours de ces travaux nous assurerons la réfection totale de la couverture du bâtiment arrière afin de le mettre hors d'eau et le conserver en bon état. Nous pourrions comme prévu y installer dès le printemps le club de mécanique qui n'attend que cela pour débiter son activité.

Chacun pourra donc y trouver l'activité ponctuelle ou permanente qui lui convient et faire de cette maison une « maison pour tous ».

Informations Municipales

CREATION D'UN SYNDICAT D'ELECTRICITE

Les traités de concession pour la fourniture d'électricité signé avec les S.I.C.A.E. (société chargée de la distribution électrique) sont arrivés à leur terme.

Ils étaient auparavant signés par les communes isolément. Aujourd'hui les communes doivent se regrouper en syndicat pour négocier et signer ces nouveaux traités de cession.

J'ai donc pris l'initiative de réunir 15 communes du Compiègnais non desservies par E.D.F. (donc par la S.I.C.A.E.) et nous avons créé le syndicat d'électrification du Compiègnais.

C'est dans la commune du Meux qu'est né et a son siège ce nouveau syndicat créé par arrêté préfectoral du 14 Février 2001.

Mes collègues m'en ont naturellement confié allègrement la Présidence. Après plusieurs réunions de bureau et d'assemblées nous avons arrêté les modalités de la mise en œuvre des futurs travaux d'électrification ainsi que les conditions de signature du contrat de concession avec la S.I.C.A.E.

LE PLAN VIGIPIRATE

Le Plan Vigipirate mis en place le 11/09/2001 est normalement ramené du stade renforcé au stade simple automatiquement au bout de trois mois, sauf décision contraire du Premier Ministre.

Or, le Premier Ministre a décidé de **proroger les mesures adoptées dans le cadre de ce Plan dans sa configuration renforcée.**

Le Plan Vigipirate est donc toujours en stade renforcé.

ALARMES SONORES EXTERIEURES : INTERDITES

Il semblerait que quelques personnes aient installé des alarmes sonores diffusant à l'extérieur de leur maison d'habitation.

Nous vous informons que cela est rigoureusement interdit au titre des arrêtés du Préfet sur l'environnement et la répression en matière de bruit.

Nous invitons en conséquence les personnes qui seraient en infraction à effectuer les modifications nécessaires dans les meilleurs délais.

A titre d'information nous vous rappelons que nous avons passé un contrat avec une société de surveillance (T.S.C.) qui a son centre d'écoute à Clairoix. Celle-ci met à disposition pour la zone industrielle et pour le village un vigile assurant une présence locale permanente.

Naturellement chaque personne intéressée doit s'abonner. Elle bénéficie ainsi d'un prix préférentiel mais aussi et surtout du service existant grâce à la contribution des industriels et de la commune.

ASSISTANTE SOCIALE

Mademoiselle LE BOULCH tiendra exceptionnellement sa permanence le :

MARDI 22 JANVIER 2002

au lieu du Mardi 15 Janvier 2002 initialement prévu. Merci de votre compréhension pour ce changement de dernière minute.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

ATTENTION : MODIFICATION DES PERMANENCES

Le Relais accueille parents, assistantes maternelles et personnes intéressées par la profession **le 1er jeudi de chaque mois 09H00 à 12H00 à la Maison des Associations du Meux (1er étage) à partir du jeudi 10 Janvier 2002.**

Le Relais apporte son soutien aux parents à la recherche d'une assistante maternelle agréée, les aide dans les démarches administratives et prépare l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle.

Le métier et ses avantages : L'assistante maternelle est une personne reconnue apte, par les services du Conseil Général, à accueillir régulièrement des enfants à son domicile.

La garde d'un enfant par une assistante maternelle agréée donne droit à une réduction d'impôts.



PREVISIONS DES ATELIERS JEUX

Un mardi sur deux à la maison des associations dans la salle du rez-de-chaussée:

En Janvier 2002 : le 8 et le 22,
En Février 2002 : le 19,
En Mars 2002 : le 5 et le 19,
En Avril : le 16 et le 30,
En Mai 2002 : le 14 et le 28,
En Juin 2002 : le 11 et le 25,
En Septembre 2002 : le 17,
En Octobre 2002 : le 1er et le 15,
En Novembre 2002: le 5 et le 19,
En Décembre 2002 : 3 et le 17.

Pour tout renseignement, contactez :

Mlle Muriel THIERRY
Au Relais Assistante Maternelle
19, Rue de la République
60190 ESTRÉES SAINT DENIS
03.44.41.31.43.

SECURITAS RECHERCHE 95 AGENTS DE SURETE

15 postes sur Beauvais - 80 postes sur Roissy

La société SECURITAS recrute actuellement des agents de sûreté sur la plateforme aéroportuaire de Roissy mais également sur Beauvais Tillé.

Il convient d'adresser un **CV** et un **courrier** indiquant : le Numéro Flash 47, le titre du poste, le nom de l'entreprise et des autres secteurs d'activités ou métiers qui vous intéressent à :

L'Association Roissy-Charles de Gaulle
BP 60224
60631 CHANTILLY Cedex



Salaire : 8040 F brut/mois + 1/2 salaire de primes annuelles + prime de 130 F d'habillement + 80 F de prime de nettoyage + remboursement en partie des frais de transport en fonction du lieu du domicile.

Contrat : CDI, 35 heures, temps complet, formation gratuite de 3 à 4 semaines non rémunéré.

Mission : Filtrage des passagers, des bagages à mains et bagages de soute.

Profil :

- Avoir plus de 18 ans,
- Nationalité Française ou CEE,
- Niveau IV ou V de l'Éducation Nationale,
- Casier judiciaire vierge,
- L'obtention du double agrément (du Procureur de la République ou du Préfet),
- Anglais : bon niveau (tenir une conversation simple), facultatif,
- Aptitude physiques et mentales compatibles avec l'activité.

RAPPEL

SUPPRESSION DES FICHES D'ETAT-CIVIL

Le décret du 26 décembre 2000 supprime la fiche d'état-civil.

Il suffit désormais de présenter à l'administration ou à l'organisme demandeur le document original ou photocopié (selon le cas) :

- de la carte nationale d'identité (recto-verso),
- du livret de famille ou du passeport,
- de l'extrait d'acte de naissance,
- de la carte d'ancien combattant, d'invalidé de guerre ou civil.

Il vous suffit ensuite de dater le document, préciser la mention « certifié sincère » et de signer.



Dorénavant, pour prouver qu'une personne n'est pas décédée, célibataire ou non remariée, seule une attestation sur l'honneur devra être produite.

SUPPRESSION DES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE

Le décret du 26 décembre 2000 supprime l'obligation de présenter un justificatif de domicile.

Les citoyens n'ont plus à fournir de justificatifs de domicile, il leur suffit de déclarer leur domicile à l'administration qui le demande, sauf pour ce qui concerne :

- l'obtention d'une carte nationale d'identité sécurisée ou d'un certificat de nationalité,
- l'obtention d'un titre de voyage ou de circulation (passeport, sorties du territoire, titre de circulation républicain ...)
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil,
- l'inscription sur les listes électorales,
- l'inscription scolaire et universitaire.



Il vous suffit ensuite de dater le document, préciser la mention « certifié sincère » et de signer.

SUPPRESSION DE LA CERTIFICATION CONFORME DES PHOTOCOPIES

Le décret du 02 Octobre 2001 prévoit que les administrations françaises ne doivent plus demander de certifications conformes de photocopies.

En conséquence, les certifications ne sont plus délivrées, **sauf si une administration étrangère le demande.**

Il vous suffit ensuite de dater le document, préciser la mention « certifié sincère » et de signer.



SECURITE SOCIALE **CRAM NORD PICARDIE**

Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.

Nos conseillers retraite vous reçoivent, près de chez vous, dans plus de 500 points d'accueil.

Ils vous conseillent de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant son point de départ pour éviter la rupture des ressources.

Dans votre commune, ou dans une commune proche, vous pouvez être reçu(e) dans un point d'accueil retraite.

Par exemple, à la Mairie de Lacroix Saint Ouen au 65 de la Rue Nationale.

Pour prendre rendez-vous, contactez votre conseiller retraite :

MAGALI TREMOULINAS
06.80.36.11.68.

CRÉATION DE POSTES

Une partie des effectifs de la fonction publique est proche de la retraite, entraînant ainsi une succession de départs massifs.

De ce fait, environ **17 000 fonctionnaires territoriaux partiront chaque année en retraite jusqu'en 2006.**

Les recrutements s'effectuent dès maintenant, voici les principaux recruteurs :

- l'Éducation Nationale : 8 500 postes
- la Justice : 1 400 postes
- l'Enseignement supérieur : 1 100 postes

Retrouvez l'ensemble des concours, les adresses des ministères à contacter et les conditions d'admission sur le minitel au

08.36.29.36.33.

LA POSTE

Depuis le 15 Octobre dernier, **Elisabeth DEVIENNE** exerce la fonction de chef d'établissement du bureau de poste, en remplacement de Madame LIBERATI, elle-même nommée à Bresles.

A cette occasion, voici quelques rappels :

- Horaires d'ouverture du bureau :

Du Lundi au Vendredi : 09H00 – 11H30
et 14H00 – 17H00

Le samedi : 09H00 – 11H30

- Horaires de levée du courrier :

Du Lundi au Vendredi : 16H30

Le samedi : 11H00

Pour toute réclamation concernant la distribution, la réexpédition ou le suivi du courrier, il faut dorénavant s'adresser au :

Centre de distribution

Z.A. Les Longues Rayes

BP 20248

60612 LACROIX SAINT OUEN CEDEX

Tél : 03.44.91.52.30.



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !!!

UN ATELIER DE RELIURE

Un atelier de reliure s'installe à notre porte.

L'unique artisan relieur du département quitte Nogent-sur-Oise pour s'installer près de chez nous :

Atelier de reliure BAZIN/LEBLOND

9, Rue du Bois d'Ageux

60126 LONGUEIL SAINTE MARIE



Téléphone : 03.44.40.24.86.

BIOTEL 60

Téléalarme sur abonnement pour le maintien à domicile des personnes âgées en toute sécurité.

Renseignements

03.44.06.60.18.

L'ABEJ PICARDIE

**Service d'Aide et de Garde à Domicile de
l'Association Baptiste pour l'Entraide et la
Jeunesse**

**12 Rue Jean Lenoir
BP 25
60350 PIERREFONDS**

Téléphone : 03.44.42.77.33.

Fax : 03.44.42.77.30.

Vous êtes : - une personne âgée,
- une personne handicapée,
- une famille,

Vous avez besoin d'une aide pour :
- le ménage, la cuisine, les courses,
- une garde de nuit,
- une aide à la toilette,
- une compagnie pour vos sorties,
- la garde de vos enfants à domicile,

Vous pouvez faire appel à :

- une aide à domicile,
- une assistante de vie,
- une garde de nuit,
- une garde d'enfants,

Le service d'aide de l'ABEJ vous propose :

- d'établir un devis,
- de rechercher votre personnel,
- d'établir les documents liés à l'embauche,
- d'assurer un suivi de votre dossier.

Le personnel : Il est recruté par le service d'aide et vous est présenté. Notre service sera l'intermédiaire entre vous et votre salarié. Il réglera les modalités du contrat de travail et permettra sa réalisation dans de bonnes conditions.

Aides possibles à certaines conditions :

- Exonération d'une partie des charges sociales,
- Prestation Spécifique Dépendance,
- Allocation de Garde d'Enfants à Domicile,
- Réduction d'impôts (22 500 Francs maximum), pour la moitié de vos dépenses (soit 45 000 Francs maximum).

La responsable du Service se tient à votre disposition pour évaluer votre besoin, vous informer et vous rencontrer à domicile.

Personne à contacter :

**Elisabeth FUSIN
03.44.42.77.33.**

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OISE ET LE DÉFI AU CHOMAGE

**Vous avez plus de 50 ans
Vous êtes en recherche d'emploi depuis plus
d'un an**

**Devenez partenaire individuel(le)
DE « DÉFI AU CHOMAGE »**

Plusieurs postes à pourvoir dans l'OISE

Mission :

- Assurer le suivi individuel et le remplacement des demandeurs d'emploi,
- Conduire une recherche personnelle en vue de retrouver pour vous-même un emploi.

Profil :

- Minimum 50 ans et 12 mois d'inscription à l'ANPE dans les 18 derniers mois,
- Cadre ou technicien,
- Excellente présentation,
- Capacité d'écoute et de conseil,
- Intérêt pour les problèmes économiques.

Adressez une **lettre de motivation, un CV et un historique ANPE** à :

**Monsieur le Responsable de DEFI AU
CHOMAGE
CONSEIL GENERAL DE L'OISE
1, Rue Cambry
BP 941
60 024 BEAUVAIS CEDEX**

OISE ÉCOUTE

Oise Écoute est une plateforme téléphonique d'écoute et d'assistance pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille.



Par simple appel téléphonique au **03.44.06.60.80**, vous pouvez avoir :

- des renseignements très divers (administratifs, juridiques, ...)
- des demandes de prestations auprès du Département et des organismes sociaux,
- des coordonnées de prestataires locaux intervenants à domicile.

LES DÉCHETTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DÉCHETTERIE ECOSITA
12, Chemin de Mercières
ZAC de Mercières
03.44.20.28.99.

Ouvert le lundi, mardi,
 Jeudi et vendredi
 de 14H00 à 17H00

Ouvert le mercredi et samedi
 De 09H00 à 17H00

DÉCHETTERIE DE LASSIGNY
 Lieu dit « Le Pissot »
 (Près du Centre de Secours)
03.44.43.79.34.

Du 1er Avril au 30 Septembre:

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10H00 à 12H00
 et de 15H00 à 19H00

Le samedi : de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00

Du 1er Octobre au 31 Mars :

Ouvert le lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10H00 à 12H00
 et de 14H00 à 17H00

Le samedi : de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Et toute l'année, le Dimanche: de 10H00 à 13H00
FERMÉ LE MARDI ET LES JOURS FÉRIÉS

DÉCHETTERIE
D'ESTRÉES-SAINT-DENIS
 Z-I Route de Rémy
 (Pas de téléphone)

A QUOI SERT UNE DÉCHETTERIE ?

Le service de déchetterie récupère les objets encombrants et déchets ménagers spéciaux qui ne peuvent être jetés à la poubelle en raison de leur volume, leur poids ou leur nature.

Exemples : les déchets spéciaux, les déchets verts, les encombrants et les gravats.

Le service de déchetterie est réservé aux habitants des communes du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise. A l'occasion de votre première visite, merci de vous munir d'un justificatif de domicile.

Accès gratuit pour les particuliers. Pour les artisans et commerçants, droit de 80 Francs, soit 12,20 Euros, par M³ d'apport.

LES DÉCHETS A DÉPOSER DANS LES BENNES :

- Déchets verts : taille de haies, tontes de pelouse, feuilles mortes ...
- Pneus
- Tout venant : encombrants, vieux meubles, bois ...
- Gravats : briques, graviers ... sauf plâtre et matériaux toxiques.
- Cartons
- Ferrailles et métaux non ferreux.



LES DÉCHETS A DÉPOSER DANS LES CONTENEURS :

- Emballages ménagers : conserves, bouteilles de lait ou d'huile ...
- Journaux et magazines
- Verre
- Huiles usagées : huiles de vidange de moteur ...
- Textiles : vêtements, chiffons...



LES DÉCHETS A REMETTRE AU GARDIEN :

- Déchets ménagers spéciaux : peintures, acides, solvants, aérosols ...
- Batteries automobiles



Les éléments récupérés en déchetterie sont évacués vers des filières spécifiques pour y être recyclés ou valorisés.

Les déchets qui ne peuvent faire l'objet d'un recyclage compte tenu de leur état ou leur nature, sont traités ou détruits par des établissements spécialisés, sans risque pour l'environnement.

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE

Shelly BERTRAND	07/10/2001
Alexe RÉBÉROT	11/10/2001
Julien ROUILLIER	03/11/2001
Mattéo DESENCLOS	07/12/2001



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

Olivier JOZEFOWICZ
Et
Stéphanie LEMAIRE
01/12/2001



ILS NOUS ONT QUITTÉ

Pierre LESCOT	06/11/2001
---------------	------------

RAPPEL VOIRIE

Déchets recyclables

- **Sac jaune** : bouteilles en plastique, boîtes métalliques et cartonnettes.
- **Sac bleu** : journaux, magazines et prospectus.

Ramassage des déchets recyclables

Dans la nuit du mardi au mercredi.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le mercredi inclus, la collecte est décalée à la nuit du mercredi au jeudi.

Ramassage des ordures ménagères

Dans la nuit du mercredi au jeudi.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté à la nuit du jeudi au vendredi.

Ramassage des objets encombrants

Dans la nuit du 1er mercredi au jeudi de chaque mois.

Attention : Le poids d'un objet ne doit pas dépasser 50 Kg et doit pouvoir être manipulé par une seule personne.

Ne sont pas compris : les déblais et gravats, les fils de fer barbelés et grillages, les déchets de jardin, les déchets liquides et toxiques, etc...

Benne à déchets verts

84, rue de Caulmont

ATTENTION : Service interrompu durant l'hiver
Réouverture le **Samedi 16 Mars 2002**

Décharge

Possibilité de déposer **gratuitement** et sur présentation d'un justificatif de domicile, les **déchets triés** (gravats, huile, ferraille, verre, piles, peinture, solvants, batteries) à la :

DÉCHETTERIE ECOSITA
12, Chemin de Mercières
ZAC de Mercières.
03.44.20.28.99.

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14H00 à 17H00

Ouvert le mercredi et samedi
De 09H00 à 17H00

Associations

LE CLUB DE L'AMITIE

Le club vous souhaite à tous de très agréables fêtes de fin d'année.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer un agréable moment tous les **JEUDIS APRÈS-MIDI de 14H30 à 18H00** à la Maison des Associations.

Le Président
Anicet SCHAMBERT



Association des Parents d'Élèves de l'École du Meux

Suite à l'assemblée générale du 28 Septembre dernier, quelques changements au niveau de la composition du bureau ont eu lieu :

- Présidente : Mme HERISSON Ghislaine
- Vice-Présidente : Mme BLANC Florence
- Trésorière : Mme Riant-DELAFALIZE Liliane
- Secrétaire : Mme ROZE Nathalie

Cette année, l'APEEM vous attend encore plus nombreux pour venir partager et aider dans nos manifestations citées ci-dessous :

- Le quatrième **LOTO** de l'APEEM aura lieu le **Samedi 26 Janvier 2002**. L'ouverture des portes se fera à 18H00. Une réunion se fera le Samedi 12 Janvier 2002 à 09H15 à la Maison des Associations afin de finir de préparer le LOTO.

- Le **Carnaval** aura lieu le **Dimanche 24 Mars 2002**. Les enfants ont choisi le thème des « **Personnages farfelus** ». Les costumes seront réalisés avec l'aide des parents avec du matériel de récupération.

- Une **soirée dansante** sera également organisée le **Samedi 27 Avril 2002**. Cette soirée est réservée aux adultes (pensons un peu aux parents).

- La **Kermesse** se déroulera le **Dimanche 16 Juin 2002**.

Nous remercions les adhérents pour leur accord en ce qui concerne le **don au Téléthon** (bénéfice des pains au chocolat du 1er trimestre)

Des grilles de Noël seront en vente courant Décembre jusqu'au retour des vacances, tirage dans la semaine de la rentrée.

Merci à tous et à très bientôt.

Le Bureau

ASSOCIATION DES JEUNES ULMEUSIENS

L'AJU souhaite accentuer ses efforts en direction des jeunes ulmeusiens âgés de **11 à 15 ans**, en termes d'accueil et de mise en place d'activités pour qu'ils puissent profiter pleinement de la structure ainsi que du matériel mis à disposition : tables de ping-pong, Playstation II et jeux, jeux de société, jeux de plein air, baby-foot, etc...

De plus, la Maison des Jeunes va s'équiper très bientôt de **matériel informatique** (ordinateurs, imprimantes) afin de faire profiter ses adhérents du **Multimédia et d'Internet**.

J'invite donc tous les jeunes du Meux à découvrir ou redécouvrir un lieu où ils trouveront accueil et loisirs.

Les **horaires d'ouverture** pour les **11-15 ans** restent les mêmes :

- En période scolaire :

- Mardi : 16H00 - 19H00
- Mercredi : 09H45 - 12H15 et 15H30 - 19H00
- Jeudi : 16H00 - 19H00
- Vendredi : 16H00 - 19H00
- Samedi : 09H45 - 12H15 et 14H00 - 19H00

- Pendant les vacances :

Du Lundi au Samedi de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00.

Par ailleurs, le **prix d'adhésion pour l'année 2002 sera de 20 Francs (soit 3,05 Euros)** au lieu de 50 Francs.

À très bientôt,

L'animateur
Jean-louis LEBRUN

CLUB CYCLOTOURISTE DES BLEUETS

Une philosophie et un art de vivre :

Le cyclotourisme est une activité sportive de détente et de loisirs.

Il implique esprit de découverte, plaisir des rencontres, entraide et convivialité mais exclut tout esprit de compétition.

C'est l'art de voyager à bicyclette à son propre rythme et comme on l'entend.

Le cyclotourisme se pratique donc en tout lieu, à tout âge, selon sa forme physique et le temps disponible.

C'est un sport d'endurance, bénéfique pour le cœur, la respiration et la pression artérielle.

C'est aussi des adhérents passionnés :

La plupart des adhérents de la F.F.C.T. (Fédération Française de Cyclotourisme) se retrouvent au sein des clubs qui sont des lieux privilégiés de rencontre. Vous y trouverez des techniciens du vélo prêts à vous conseiller sur le choix du matériel, la mécanique, les réglages, les astuces. Vous y rencontrerez ambiance, chaleur et amitié. Être membre d'un club n'implique ni contrainte ni rigueur : « **Le cyclotourisme c'est la liberté** »

Parmi les 3100 clubs existant en France, il s'en trouve sûrement un près de chez vous.

Si vous vous posez des questions sur la pratique du vélo, du cyclotourisme, du club ... Venez nous rencontrer, nous vous renseignerons.

Vous pouvez aussi prendre contact avec les responsables du club.

Le vélo est bon pour la santé et le cyclotourisme est un sport de détente de 7 à 77 ans, et même plus.

Président : Michel TURF
20 bis, Place du Château
60880 LE MEUX
03.44.91.04.17.

Secrétaire : Patrick CAMPA
11 Rue Campion
60880 LE MEUX
03.44.41.29.07.



LE DIAPASON ÉCOLE DE MUSIQUE DU MEUX

Guitare classique : Enfants et adultes. Débutant à perfectionnement.

Piano : Enfants à partir de 6 ans.

Flûte à bec : Enfants à partir de 8 ans.

Solfège : Enfants et adultes tous niveaux.

Dictée musicale : Enfants en cours individuel, préparation aux examens de fin d'année.

Formation musicale : Enfants de 3 à 6 ans.

Renseignements et Inscriptions au :
03.44.41.29.99.

CLUB DÉTENTE LOISIRS (Couture - Travaux manuels)

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre les :

MARDIS ET VENDREDIS
APRÈS-MIDI de 13H30 à 16H30.
A la Maison des Associations



Pour tous renseignements s'adresser à
Mme Josette KERROS
☎ : 03.44.91.08.47.

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

L'A.F.R. vous souhaite à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et espère vous retrouver dans les diverses activités qu'elle vous propose.

« HARRY POTTER A L'ÉCOLE DES SORCIERS »

La sortie organisée par l'A.F.R. le Jeudi 27 Décembre 2001 au cinéma « Les Dianes » à Compiègne fut une grande réussite.

Un seul car était prévu, mais les inscriptions étant tellement nombreuses, un deuxième car fut réservé.

L'Association remercie le cinéma « Les Dianes » pour leur accueil et espère que tous les participants ont passé un agréable après-midi.

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'Association Familles Rurales organise un CLSH qui accueillera les enfants de **plus de 4 ans à moins de 12 ans** pendant les vacances d'hiver du :

Lundi 04 au Vendredi 15 Février 2002

Celui-ci se déroulera à l'école primaire du Meux aux horaires suivants : de **9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30**.

Les tarifs, identiques à 2001, correspondent à un barème dégressif en fonction des ressources familiales et du nombre d'enfants à charge.

La carte 2002 d'adhésion à Familles Rurales, valable pour toute la famille et toutes les activités proposées par l'Association, est à **16.77 EUROS** (soit 110 Francs).

Attention, 2002 est l'année des **EUROS**, donc afin de nous familiariser rapidement avec cette nouvelle monnaie, il ne sera accepté pour les inscriptions que des **EUROS**.

Merci de tenir compte de cette information.

Les inscriptions se feront à partir du **Lundi 21 Janvier 2002** à la Médiathèque (Mairie - 1er Étage - auprès de Candice) :

- **Lundi 21 et 28 Janvier de 14H30 à 17H30**
- **Mercredi 23 et 30 Janvier de 09H00 à 11H00**
- **Samedi 26 Janvier et 02 Février de 09H00 à 11H00**

Vous devez vous munir du **cahier de santé de l'enfant**, du **numéro d'allocataire CAF**, du **numéro de sécurité sociale** et d'une **photocopie de l'avis d'imposition 2001**.

Pour tous renseignements : 03.44.41.51.11.

LE NOËL DES ENFANTS



Le **Mardi 18 Décembre 2001**, les enfants des écoles maternelle et primaire du Meux ont assisté à la projection de « Petit Potam » pour les uns et « Georges de la jungle » pour les autres.

Le dessin animé et le film ont été présentés par le Cinérural 60 à la salle des fêtes du Meux.

Les enfants ont eu la surprise de découvrir le Père Noël qui les attendait à la fin de la séance pour leur distribuer bonbons et cadeaux.

ENCADREMENT/PATCHWORK

Encadrement : le lundi de 14H00 à 17H00
Patchwork : le jeudi de 14H00 à 17H00
À la Maison des Associations.

Renseignements : 03.44.37.08.36 ou
03.44.83.44.21.

INFORMATIQUE/INTERNET

Les animateurs du Club, Messieurs GABILLARD et BERTRAND reconduisent cette activité pour l'année 2002 **tous les mercredis de 18H00 à 20H00** à l'école primaire du Meux.

Renseignements et inscriptions:
☎ 03.44.41.51.11



SCRABBLE

tous les Mardis à 18h00
à la Maison des Associations.
Renseignements : ☎ 03.44.91.12.76.

GYMNASTIQUE

Le mardi de 10H40 à 11H40
Le vendredi de 09H15 à 10H15
à la salle de danse (Chemin piétonnier des écoles)

Les tarifs pour la rentrée :

- 68.60 €/an pour 1 heure de cours
- 30.49 €/trimestre pour 1 heure de cours
- 10.67 €/mois pour 1 heure de cours
- 121.96 €/an pour 2 heures de cours
- 53.36 €/trimestre pour 2 heures de cours
- 19.82 €/mois pour 2 heures de cours

Renseignements : ☎ 03.44.41.51.11

CINÉMA

Samedi 12 Janvier 2002 :
« TANGUY »

Samedi 16 Février 2002 :
« LES ROIS MAGES »

Salle des fêtes à 20H30
Enfant : 3 Euros Adulte : 4 Euros

MÉDIATHÈQUE

- Mairie 1er étage -

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h00 à 15h45 et
Vendredi de 16h00 à 17h45
Inscription gratuite

Renseignements : ☎ 03.44.41.51.11.

COUP DE



VIDÉOTHÈQUE ET AUDIOTHÈQUE

Une nouvelle gamme de VIDÉOS, de CD et de CD ROM, sont à votre disposition. Nous avons également quelques DVD, le stock est limité mais il y en aura de plus en plus.

Parmi les vidéos, vous pourrez retrouver entre autres « Indochine », « American History X », « L'envol », « Un automne à New York », « Edwige Feuillère », « Pink Floyd en concert », « La cité des enfants perdus », « Mr Bean »

Les enfants retrouveront leurs films préférés avec « Tintin », « Pokémon », « Le livre de la jungle », « Superman », « Babar », « Sinbad », « Petit ours », « Les dinosaures ».....

BIBLIOTHÈQUE

« Cosmétique de l'ennemie » d'Amélie Nothomb

Tout commence dans un aéroport : Jérôme August lit en attendant son avion qui est en retard. C'est alors que surgit un inconnu, Textor Textel, qui se met à lui raconter sa vie sans se soucier le moins du monde de la gêne ainsi provoquée. August, exaspéré, tente de le repousser mais il se retrouve malgré lui en train de l'écouter. Textel lui avoue alors être à l'origine d'un crime parfait... Un récit diabolique.

« Bridget Jones, L'âge de raison » d'Helen Fielding

Bridget Jones est de retour ! Discussions cocasses avec ses amies, histoires de cœur, angoisses, rêves, utopies et obsessions. Vous pensiez peut-être qu'elle s'était assagie ? Qu'elle avait finalement atteint son « équilibre intérieur » ? Et bien vous aviez tout faux... La suite du journal hilarant d'une délicieuse cinglée.

« Paulette et Roger » de Daniel Picouly

Qui n'a pas rêvé de voyager dans le temps ? Tous les souvenirs que nous content nos parents sur leur jeunesse nous imprègnent, mais qu'il serait amusant de les vivre ! Grâce à la magie des mots, un petit garçon aura la chance de tenter cette expérience. Parachuté en 1943, cinq ans avant sa naissance, il rencontre ses futurs M'an et P'pa. Un morceau de plaisir, raconté avec une candeur touchante.

Vie Paroissiale

NOËL : QUE VIENNE LA PAIX

C'est l'église Saint Nicolas de Jonquières qui a rassemblé les communautés de la rive droite pour la veillée et la messe de Noël.

Chaque clocher prend son tour. L'an dernier c'était celui de Canly qui nous faisait signe.

On commence à se connaître entre voisin et il y aura d'autres rendez-vous...

LE MÉNAGE DE L'ÉGLISE

ON APPELLE A L'AIDE

Balayer, épousseter, faire les cuivres, éponger au fer chaud les tâches de bougies... Ça ne se fait pas tout seul !

Deux mères de famille l'ont assuré ces dernières années, avec autant de discrétion que d'efficacité. L'une d'elle quitte LE MEUX. C'est l'occasion de se réorganiser pour que ce service ne soit pas décourageant.

Aussi, on propose un rendez-vous des bonnes volontés et de la bonne humeur, tous **les premier samedis du mois à partir de 14H00**, soit :

le 05 Janvier, le 02 Février, le 02 Mars et le 23 Mars 2002 pour le grand ménage de Pâques.

Merci de faire connaître vos suggestions et votre intention de participer à :

J. MARTIN
38, Rue de la République
03.44.41.51.85.

Vie Pratique

BABY SITTING

Angélique BOLMIER	17 ans	03.44.41.57.13
Stéphanie BOUCHER	17 ans	03.44.91.08.37
Axelle BOUCHOIR	18 ans	03.44.91.09.32
Cathy CHARPENTIER	20 ans	03.44.41.53.77
Violaine CHARTRES	20 ans	03.44.91.12.82
Aurélie CIERZNAK	20 ans	03.44.91.05.21
Virginie CIERZNAK	18 ans	03.44.91.05.21
Alexia DUPONT	15 ans	03.44.91.07.32
Hélène JARNO	19 ans	03.44.91.08.29
Jennifer MONDANEL	17 ans	03.44.91.07.56
Isabelle PERRIER	20 ans	03.44.41.50.60
Jennifer VANNIER	18 ans	03.44.41.55.09
Marie-Eve VILLEGAS	19 ans	03.44.91.14.84

Les jeunes baby sitters désirant apparaître dans cette rubrique peuvent nous contacter au :

☎ 03.44.41.51.11

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

Permanence à la Maison des Associations
03.44.41.31.43

Mme BERTRAND	03.44.41.53.42.
Mme BOUR	03.44.91.18.58.
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14.
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77.
Mme CONSTAN	03.44.91.00.06.
Mme CREDOU	03.44.41.50.98.
Mme DEROCH	03.44.91.18.73.
Mme FOURCROY	03.44.91.21.53.
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16.
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19.
Mme GRONEK	03.44.41.59.21.
Mme GUILLOU	03.44.91.18.87.
Mme MOULIN	03.44.91.02.09.
Mme PAIN	03.44.41.51.27.
Mme RICHARD	03.44.41.28.25.
Mme VICQ	03.44.91.08.16.

PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

JANVIER 2002

- 05 - LEFÈVRE - Béthisy Saint Pierre - 03.44.39.70.49.
12 - BAUDOUIN - Estrées Saint Denis - 03.44.41.05.30.
19 - CULPIN - Chevrières - 03.44.41.69.17.
26 - DELAVENNE - Jaux - 03.44.37.01.11.

FÉVRIER 2002

- 02 - SUEUR - Rémy - 03.44.42.42.61.
09 - CHANOT - Longueil Sainte Marie - 03.44.41.17.11.
16 - CAM - Saint Sauveur - 03.44.40.98.27.
23 - RIZATTO - Lacroix Saint Ouen - 03.44.41.50.37.

MARS 2002

- 02 - SELLE - Estrée Saint Denis - 03.44.41.30.07.
09 - AMORY - Fresnoy la rivière - 03.44.88.90.47.
16 - LEFÈVRE - Béthisy Saint Pierre - 03.44.39.70.49.
23 - ROSSIGNOL - Verberie - 03.44.38.80.80.

PERMANENCES INFIRMIERES

☎ 03.44.41.53.72

JANVIER 2002

05 - 06	Sylvie LELONG
12 - 13	Claire DUMEZ
19 - 20	Sylvie LELONG
26 - 27	Claire DUMEZ

FÉVRIER 2002

02 - 03	Sylvie LELONG
09 - 10	Claire DUMEZ
16 - 17	Sylvie LELONG
23 - 24	Claire DUMEZ

MARS 2002

02 - 03	Sylvie LELONG
09 - 10	Claire DUMEZ
16 - 17	Sylvie LELONG
23 - 24	Claire DUMEZ
30 - 31	Sylvie LELONG

PERMANENCE MÉDECINS

JANVIER 2002

- 05 - GURLER - Chevières - 03.44.41.41.77.
- 06 - BOUCHER - Béthisy St Pierre - 03.44.39.72.36.
- 12 - VETTER - Béthisy St Pierre - 03.44.39.72.36.
- 13 - OGUEZ - Le Meux - 03.44.41.53.11.
- 19 - LEJEUNE - Verberie - 03.44.40.51.51.
- 20 - LOBIN - Lacroix St Ouen - 03.44.41.23.77.
- 26 - VALLIER - Rully - 03.44.54.04.20.
- 27 - MAZINGARBE - Verberie - 03.44.40.51.51.

FÉVRIER 2002

- 02 - RAYNAL - Lacroix St Ouen - 03.44.91.05.05.
- 03 - ATTENTI - Verberie - 03.44.40.93.60.
- 09 - FAYOLLE - Lacroix St Ouen - 03.44.41.24.11.
- 10 - OGUEZ - Le Meux - 03.44.41.53.11.
- 16 - DELLENBACH - St Sauveur - 03.44.40.99.16.
- 17 - VASSEUR - Lacroix St Ouen - 03.44.41.59.17.
- 23 - BOURGUIGNON - Verberie - 03.44.38.01.77.
- 24 - BOURGUIGNON - Verberie - 03.44.38.01.77.

MARS 2002

- 02 - MAZINGARBE - Verberie - 03.44.40.51.51.
- 03 - MOET - Chevières - 03.44.41.4.33.
- 09 - LOBIN - Lacroix St Ouen - 03.44.41.23.77.
- 10 - OGUEZ - Le Meux - 03.44.41.53.11.
- 16 - MAUGY - St Sauveur - 03.44.40.99.16.
- 17 - VALLIER - Rully - 03.44.54.04.20.
- 23 - GOASGUEN - Jaux - 03.44.83.74.15.
- 24 - COURTHALAC - St Sauveur - 03.44.40.99.16.
- 30 - GURLER - Chevières - 03.44.41.41.77.
- 31 - VASSEUR - Lacroix St Ouen - 03.44.41.59.17.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture:

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 9H00 à 12H00 et de 14H30 à 18H00

Mercredi et Samedi
De 9H00 à 12H00

La permanence de Monsieur le Maire se
tient le samedi midi sur rendez-vous.



NUMEROS UTILES

Mairie : 03.44.41.51.11

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 03.44.41.20.05

URGENCE d'un portable : 112

Taxi : domicile : 03.44.91.05.79

voiture : 06.09.18.36.61

Prochaine édition MARS 2002

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Candice VESTEGHEM

*Nous remercions Mr et Mmes Caron, Bolmier,
Durand, Jarno, Lescot, Valentin pour la
distribution de ce journal.*